

BTP : de la crise à la mort du secteur ?



Le secteur du bâtiment et des travaux publics ne cesse de s'enliser dans un marasme qui s'aggrave encore. « La crise du BTP n'est plus passagère. Aujourd'hui, on peut vraiment dire que c'est une baisse d'activité qui est structurelle et le manque de chantiers en Martinique continue d'asphyxier les entreprises avec des conséquences directes sur l'emploi, l'investissement et l'économie locale », résume Michel Nerovic, secrétaire général de la Cerc Martinique. Et, où que l'on regarde, tous les indicateurs sont au rouge. À fin mars 2025 et sur un an, le nombre de logements autorisés était en baisse de 26,3 %, le nombre de logements mis en chantier de 13,1 %. Du côté du bâtiment non résidentiel, on accuse un -28,5 % de surfaces mises en chantier. Logiquement, la situation sur le front de l'emploi est mauvaise : les effectifs salariés se sont rétractés de 4,9 % et l'emploi intérimaire est en baisse de 22,5 %. Autre indicateur essentiel de la mauvaise santé du secteur, les ventes de ciment ont baissé (-18,33 % à fin février 2026). En bref, la baisse est continue et tous les chiffres sont négatifs.

Métiers en tension, hausse des coûts et taxes

Dans le BTP, la moyenne d'âge est élevée avec des salariés qui arrivent en fin de carrière. « S'il n'y a pas de relève, on aura un gros souci de main-d'œuvre », soupire Michel Nerovic. La filière rêve de séduire les jeunes, de se montrer attractive, de prouver la diversité des métiers, de transmettre les savoirs. Mais dans ce contexte d'incertitude et de crise, c'est plus que compliqué... En attendant, certains métiers restent cruellement en tension : carreleurs, étancheurs, menuisiers, charpentiers, maçons qualifiés, plombiers, électriciens. Bien sûr, il faut ajouter au tableau, l'augmentation constante des prix des matières premières, du gasoil, du transport. Hausse aggravée par la mise en place d'une nouvelle réglementation européenne, le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). « Il s'agit de taxer des intrants pour remettre de

l'équilibre entre les industries européennes qui ont des obligations de décarbonation et les industries mondiales qui n'ont pas les mêmes contraintes », explique Stéphane Abramovici, vice-président de l'AMPI (Association martiniquaise pour la promotion de l'industrie). Pour la Martinique, plusieurs intrants sont concernés, le clinker (avec une taxe jusqu'à 30 % !) qui rentre dans la fabrication du ciment, les engrais azotés, les produits sidérurgiques ou à base de pétrole. « Le MACF est une bonne chose contre le réchauffement climatique. Mais il n'est pas adapté aux contraintes des régions ultra-périphériques », ajoute-t-il.

L'étau se resserre

Pourtant, en février dernier, le préfet annonçait 300 millions d'euros pour le logement social, une belle opportunité pour le secteur. Mais les crédits de la ligne budgétaire unique (LBU) ont été divisés par deux, ce qui a un impact pour les bailleurs sociaux.

« En résumé, cela signifie qu'il y aura des difficultés à boucler le budget des opérations futures et à payer les chantiers déjà en cours. Nous sommes dans une forme d'instabilité, ce qui était valable il y a trois mois ne l'est peut-être pas aujourd'hui et c'est dangereux », précise Jean-Yves Bonnaire, secrétaire général de la FRBTP (Fédération régionale du BTP). Les professionnels sont donc très inquiets. D'autant plus que même si les marchés publics finissent par sortir, avec leurs dettes fiscales et sociales, les entrepreneurs locaux ne pourront pas forcément y répondre.

Avec le risque que cette manne profite aux entreprises non-locales.

« Cela fait des années que le BTP tire la sonnette d'alarme. L'étau se resserre et on est dans une trajectoire qui laisse à penser qu'inéluctablement aboutira un crash de tout un secteur », avertit Jean-François Caclin, président de l'Ordre des architectes.

Franck Mogade, président de la CNATP*

« C'est un cri d'alarme et de souffrance car depuis quelques années, le BTP subit une crise sans précédent. Or, quand le BTP va, tout va. La commande publique baisse, l'État se désengage, il suffit de voir la ligne budgétaire unique (LBU) sur le logement social. Quand on sait la part que représentent les bailleurs sociaux pour le BTP, c'est un vrai coup de massue ! Et viennent s'ajouter à tout cela le coût du gasoil, du ciment, la taxe carbone... Tout le monde est à mal : les entreprises qui répondent sur les marchés publics, et les artisans qui œuvrent pour les particuliers. Au-delà du BTP, c'est l'ensemble de l'économie martiniquaise qui est touchée surtout que c'est un secteur qui est vraiment gros pourvoyeur d'emplois. Quand vous n'avez pas d'argent, vous avez du mal à payer vos salaires, surtout qu'aujourd'hui, pour répondre aux marchés publics, il faut être à jour des administrations fiscales et sociales. C'est le chat qui se mord la queue ».

*Chambre nationale des artisans des travaux publics et du paysage

Arnaud Miller, chef d'entreprise du BTP

« Je suis dans le domaine du second œuvre, je fais de la peinture essentiellement, et j'ai une entreprise de carrelage qui a été liquidée récemment. Quand je vois mes confrères et l'intensité de la morosité, je vois l'avenir en pointillés. On ne peut pas laisser le secteur mourir. J'espère qu'il y aura des mesures fortes pour relancer justement cette filière qui peut être la première filière d'insertion pour les jeunes, et la première pour aider notre économie à se développer. Les jeunes fuient le secteur, car de plus en plus d'entreprises ont du mal à assumer les salaires et on a des délais de paiement trop longs. Le problème, pour moi, c'est d'aider les entreprises à se structurer, c'est de lutter contre le sous-financement structurel des chantiers sur la Martinique. Il y a une saignée, 25% des entreprises ont été liquidées ces dernières années. Je pense qu'on peut changer la chose, mais il faut que tout le monde y mette du sien pour inverser cette courbe ».

Jean-François Caclin, président de l'Ordre des architectes

« Cette accumulation de facteurs risque de précipiter l'écroulement de tout un secteur. Je pense que c'est important d'alerter là-dessus parce qu'on pourrait très bien se dire que c'est inéluctable, que l'on ne peut rien faire et donc on va disparaître en silence. Mais c'est beaucoup plus difficile de reconstruire un secteur d'activité que de le détruire. En Martinique, on a besoin de construction, de travaux publics, de réhabiliter par rapport aux séismes et cyclones, etc. Est-ce qu'on envisage à terme de faire venir, des entreprises d'Italie, d'Ukraine ou je ne sais où pour subvenir à nos besoins ? Cela veut dire qu'on se dirige vers une situation qui va encore augmenter notre dépendance à l'extérieur. Et je pense que ce n'est pas acceptable comme trajectoire. Tous les acteurs concernés, décideurs, financeurs, professionnels, doivent se concerter et trouver des solutions d'urgence d'une part, mais également se projeter sur le moyen à long terme pour voir comment on restructure les filières ».

par Ericka Morjon

